

Comment développer l'enseignement bilingue en langue régionale dans les écoles primaires publiques ? : Un regard croisé sur le Pays Basque et la Bretagne

L'auteur

Les expériences de directeur d'école puis de formateur du premier degré au Pays basque invitent rapidement Pierre Chaze, lauréat de la 13^{ème} promotion du M@DOS, à collaborer à divers projets d'étude et de formation sur la pédagogie adaptée à l'accompagnement d'un déploiement efficient des politiques d'éducation bilingue du premier degré. Ce thème restera prégnant dans ses expériences en lycées français (Maroc, Bulgarie, Brésil, ...) lors desquels il accompagnera les réflexions soulevées par l'apprentissage immersif d'une langue différente de la langue du foyer ou de l'environnement social habituel de l'élève. Il est actuellement principal d'un collègue dans le sud de l'académie de Bordeaux.

Problématique

Ce mémoire, fruit d'un travail documentaire conséquent et d'entretiens menés auprès d'acteurs du terrain (parents d'élèves, professeurs, conseillers pédagogiques, inspecteurs, représentants des offices publics, élus locaux), offre une analyse approfondie des enjeux et des stratégies de développement de l'enseignement bilingue en langue régionale dans les écoles primaires publiques.

L'étude de cas du Pays Basque et de la Bretagne met en lumière la diversité des situations locales et la nécessité d'adapter les dispositifs aux réalités territoriales.

Par sa richesse documentaire et sa réflexion prospective, ce mémoire cherche à constituer un outil pour les acteurs du champ éducatif et pour les décideurs politiques qui souhaitent s'engager dans la promotion des langues et cultures régionales.

Introduction : Une vision historique et politique du bilinguisme

Les bases d'une réflexion globale sur la place du bilinguisme dans les sociétés contemporaines, gagnent à s'appuyer sur des exemples internationaux en soulignant l'influence de l'histoire politique sur les choix éducatifs. De plus, la distinction entre **langue vernaculaire** (langue du foyer, locale) et **langue véhiculaire** (langue de communication intercommunautaire) permet de comprendre la complexité des dynamiques linguistiques.

En constatant d'abord la reconnaissance tardive du droit de parler sa propre langue et l'importance de la diversité linguistique comme patrimoine culturel et facteur de cohésion sociale, il est alors possible, en se focalisant ensuite sur l'organisation des Etats et l'influence de leur structure sur la place des langues régionales, de définir deux modèles :

- **Les états fédéraux** : Le cas du Brésil, de l'Allemagne et de l'Espagne illustre la diversité des situations, allant d'un modèle monolingue avec une langue fédérale unique à des modèles bilingues ou multilingues où les langues régionales bénéficient d'un statut de co-officialité, voire d'une promotion active.
- **Les états unitaires** : Le Sénégal et l'Italie montrent comment une langue principale se déploie sur l'ensemble du territoire, tandis que des langues régionales ou minoritaires perdurent et bénéficient parfois d'une protection juridique.

La France se définit ouvertement comme un état unitaire. Cependant, on y note une réelle diversité des **langues de France**, regroupant les langues régionales, les langues non-territoriales issues de l'immigration et la langue

des signes française. La promotion et la préservation de ce patrimoine linguistique sont d'ailleurs placées sous la responsabilité du Ministère de la Culture et de divers offices publics.

Enfin, à travers le monde, différents types de politiques éducatives se distinguent :

- **L'enseignement dans plusieurs langues**, comme en Espagne, où l'apprentissage de la langue régionale est souvent obligatoire dans les régions bilingues.
- **L'enseignement dans une langue principale et l'apprentissage des autres langues régionales**, comme en Belgique, où l'enseignement est dispensé dans la langue de la région, avec l'apprentissage d'une seconde langue nationale.
- **Le cas français**, où l'enseignement se fait en français, avec une possibilité d'apprentissage des langues régionales, récemment confortée par la loi Molac de 2021.

Ainsi, face à la menace de l'anglais comme langue mondiale et le risque d'homogénéisation linguistique, l'importance du choix de l'uni- ou du multilinguisme peut également se lire au regard d'enjeux identitaires, culturels et économiques associés à la valorisation des langues régionales.

Trois hypothèses principales de travail guident cette étude : les concepts de **chemin emprunté**, de **relations d'agence** et d'**influence des parties prenantes**. Pour les aborder, le travail se concentre sur le déploiement des enseignements en langue basque et en langue bretonne dans les écoles primaires publiques, en considérant les spécificités historiques et territoriales de ces deux régions.

Première partie : Les langues régionales au sein de la Nation française et de son Ecole

Pour retracer l'histoire de la politique linguistique de la France, en mettant en lumière l'évolution du statut des langues régionales et les différentes politiques éducatives mises en place, il est nécessaire de rappeler l'influence de l'histoire politique sur la place des langues.

Au XVI^e siècle, le français, langue de la cour, s'impose progressivement, supplantant les diverses langues régionales.

La Révolution française marque un tournant radical avec la volonté d'imposer une langue unique et fédératrice au sein de la nation. L'abbé Grégoire, dans son discours sur "l'anéantissement des patois", souligne l'importance de la langue française comme vecteur de progrès social et de liberté.

Le XIX^e siècle voit la naissance de l'État-Nation et la confirmation de la suprématie du français sur les dialectes régionaux. Les lois scolaires de Guizot, Duruy et Ferry visent à diffuser la langue française et à laïciser l'école, réduisant ainsi l'influence de l'Église catholique, souvent perçue comme un vecteur de résistance des langues vernaculaires.

Le XX^e siècle achève ce processus d'uniformisation linguistique avec l'interdiction des langues régionales à l'école et l'utilisation de méthodes pédagogiques favorisant un monolinguisme scolaire.

Les politiques du XX^e siècle envers les autres langues demeurent monolingues et anti-séparatiste. L'apprentissage des langues se limite souvent à une ou deux langues étrangères, sans prendre en compte la diversité linguistique et le plurilinguisme croissant des sociétés européennes.

Le XXI^e siècle marque un tournant avec l'émergence d'une perspective plurilingue et globale, impulsée notamment par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe. La reconnaissance constitutionnelle des langues

régionales est ainsi actée via la révision de 2008 qui y ajoute l'article 75-1 reconnaissant la valeur patrimoniale des langues régionales.

Cette inscription constitutionnelle amène une nouvelle analyse de la situation en posant la question du statut des langues régionales et de leurs utilisateurs, et invite à repenser les politiques éducatives. Cette évolution s'accompagne alors d'une adaptation complexe du droit de l'éducation au moyen de différentes lois et circulaires qui encadrent l'enseignement des langues régionales.

Deuxième partie : Logiques de déploiement de l'enseignement bilingue en langue régionale

Pour analyser les mécanismes décisionnels qui sous-tendent le déploiement de l'enseignement bilingue en langue régionale, il convient d'une part de comprendre les structures institutionnelles qui encadrent cet enseignement, en soulignant le rôle du Conseil national des langues et cultures régionales et des Conseils académiques des langues régionales.

En s'appuyant sur l'étude de cas du Pays Basque et de la Bretagne, l'analyse des parties prenantes de cette politique éducative décentralisée, met en lumière les principales relations d'agence qui s'établissent entre l'Etat, les collectivités territoriales, les établissements scolaires et les associations de parents d'élèves.

D'autre part des logiques de marché semblent caractériser le déploiement des filières bilingues. Pour preuve, l'arrivée d'un nouvel acteur, le secteur associatif linguistique (Ikastolas au Pays Basque et Diwan en Bretagne), a bouleversé l'équilibre traditionnel entre l'enseignement public et l'enseignement privé confessionnel.

Ainsi, le concept de **quasi-marché scolaire** permet d'analyser ce nouveau paysage éducatif, en soulignant l'importance du choix de l'établissement par les familles et l'influence de la réputation des établissements sur la construction de la qualité éducative.

Les intérêts qui motivent le choix d'une scolarisation bilingue, peuvent d'ailleurs se distinguer ainsi :

- **Un intérêt identitaire et culturel** : la langue régionale est perçue comme un marqueur identitaire, un lien avec un territoire et un héritage familial.
- **Un intérêt pédagogique** : le bilinguisme précoce est reconnu pour ses bienfaits sur le développement cognitif des enfants et la facilitation de l'apprentissage d'autres langues.
- **Une utilité pour le développement des territoires** : la valorisation des langues régionales s'inscrit dans une dynamique de relocalisation et de promotion des identités locales.

Les motivations des parents d'élèves combinent en fait, de manière complexe, différentes logiques d'action : l'inscription de leur enfant dans une identité locale, la recherche d'une alternative pédagogique, la valorisation du cosmopolitisme et la transmission d'un patrimoine culturel.

Les motivations des professeurs ressortissent plus du plaisir d'enseigner une langue vivante, d'une dimension militante et d'une satisfaction de participer à un projet éducatif innovant.

Enfin, le concept de **dépendance au sentier** permet d'analyser les ajustements et réajustements qui accompagnent le déploiement de l'enseignement bilingue et d'expliquer l'inertie des systèmes éducatifs et leur difficulté d'opérer des changements radicaux. L'influence du contexte politique et institutionnel s'y caractérise souvent au travers de la mise en place de nouvelles structures d'encadrement et de contrôle, ainsi que de l'évolution des relations d'agence entre les différents acteurs.

Troisième partie : Stratégies de développement des enseignements bilingues dans les écoles publiques

En s'appuyant sur cette réflexion prospective sur les stratégies de développement des enseignements bilingues en langue régionale dans les écoles primaires publiques, et sur ces analyses, plusieurs pistes d'action concrètes peuvent s'entrevoir.

En considérant, les caractéristiques du **quasi-marché scolaire** et l'importance de la concurrence entre les différents acteurs éducatifs, le modèle de Porter contribue à identifier les forces concurrentielles qui influencent la rentabilité des filières bilingues : la rivalité existante, le pouvoir de négociation des fournisseurs (professeurs bilingues), le pouvoir de négociation des usagers (parents d'élèves), la menace de produits de substitution (autres types d'enseignement) et la menace de nouveaux entrants (nouvelles écoles bilingues).

Alors plusieurs stratégies de développement se détachent :

- **Le développement de la base du marché** : il s'agit d'accroître l'attractivité des filières bilingues en informant les familles sur les bénéfices du bilinguisme, en valorisant la qualité des enseignements et en développant des partenariats avec les acteurs économiques locaux.
- **La différenciation** : il s'agit de proposer une offre éducative unique et attractive, en mettant en avant les spécificités de l'enseignement bilingue, en développant des projets pédagogiques innovants et en s'appuyant sur la force d'un réseau d'écoles bilingues.
- **La concentration** : il s'agit de cibler des segments de marché spécifiques, en s'adaptant aux besoins et aux attentes des familles, en proposant des dispositifs d'accompagnement personnalisés et en développant des partenariats avec les collectivités territoriales.

Ces trois axes gardent en commun l'importance de la communication pour promouvoir les filières bilingues et de la formation des personnels pour garantir la qualité des enseignements.

Conclusion générale

Ainsi la complexité du développement de l'enseignement bilingue en langue régionale, s'explique également à l'analyse de l'importance de la convergence des intérêts des différentes parties prenantes et de la mise en place de stratégies adaptées aux réalités locales.

Cependant, comment le démontrent les recherches en psycholinguistique et en neurosciences, les bienfaits du bilinguisme précoce sur le développement cognitif et la facilitation de l'apprentissage d'autres langues sont autant de bénéfices pour les individus que pour les sociétés.

Il convient donc d'adopter une vision globale et cohérente de l'enseignement des langues, en favorisant la convergence entre les langues régionales, les langues étrangères et le français, et en promouvant une écologie linguistique saine au sein des établissements scolaires.

Cela pourrait inviter les pouvoirs publics à poursuivre leurs efforts pour développer l'enseignement bilingue en langue régionale, en s'appuyant sur les expertises locales, en favorisant l'innovation pédagogique et en garantissant la qualité des enseignements.

Trois focus viennent illustrer ces propositions et permettent de traiter des stratégies d'adaptation, de la communication à lier à ces déploiements et de la formation des personnels envisageable :

- **Focus 1 : Exemple d'adaptation du dispositif bilingue** : L'exemple d'un RPI du Pays Basque montre comment l'adaptation du dispositif bilingue à la journée, en lieu et place de l'alternance à la demi-journée, a permis de répondre aux contraintes locales (effectifs, transports) tout en améliorant la qualité de vie des élèves et des enseignants.
-
- **Focus 2 : Communiquer le déploiement de sections bilingues** : Une compilation d'articles explique pourquoi une communication transparente et participative apparaît nécessaire pour accompagner le changement et informer les familles sur les enjeux, les bénéfices et les modalités de l'enseignement bilingue.
-
- **Focus 3 : La formation des enseignants dans les filières bilingues** : Une analyse des processus de management, de réalisation et de support explique pourquoi la formation des enseignants gagne à être vue comme un processus planifié, mis en œuvre et évalué pour garantir la qualité des enseignements et s'accompagner d'une formation spécifique et adaptée aux besoins des enseignants bilingues.

Repères bibliographiques

Sur l'empreinte des origines : Pierson (2000) ; Merrien (1997) :

Sur les Parties prenantes : Freeman (1984) ; Mintzberg (1990) ; Donaldson et Preston (1995) ; Carroll (1979)

Sur les Relations d'Agence : Jensen et Meckling (1976) ; Ross (1973)

Sur la convergence qui peut expliquer qu'une nouvelle politique publique émerge : Hassenteufel et Maillard (2013) ; Bennett (1991)